DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT D'AVESNES

VILLE DE MAUBEUGE

Envoyé en préfecture le 12/12/2019 Reçu en préfecture le 12/12/2019

ffiché le

SLOW

ID: 059-215903923-20191210-00142-DE

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2019: DELIBERATION N°142

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée

Réf.: CL / I.TOUBEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation: 3 DECEMBRE 2019

L'an deux mille DIX-NEUF, le DIX DECEMBRE à 18 h 30

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: A. DECAGNY - J-P. COULON - N. LEBLANC - M.C. MORETTI - M.C. LALY - N. GOMES-GONCALVES - B. MORIAME - M. DANNEELS - M. GRAS - C. DEROO - N. REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C. DEMUYNCK - F. JOURDAIN - J. PAQUE - P. REMIENS - G. CAMBRELENG - P. MATAGNE - C. DEMOUSTIER - P. NESEN - A. PIEGAY - R. PILATO - A. NEZZARI - S. SERHANI - D. DEJARDIN - S. LOCOCCIOLO - S. CORDIER - F. LEFEBVRE - F. QUESTEL - F. TRINCARETTO - J.Y. HERBEUVAL - M.P. ROPITAL - F. FEKIH - C. DI POMPEO - S. ZATAR - N. MONTFORT - X. DUBOIS - L.A. DE BEJARRY - I. FRATINI

EXCUSE(E)S AYANT DONNE POUVOIR:

Naguib REFFAS : pouvoir à Jean-Pierre COULON Corine DEMOUSTIER : pouvoir à Arnaud DECAGNY Sophie CORDIER : pouvoir à Marc DANNEELS

Frédéric LEFEBVRE: pouvoir à Bernadette MORIAME

EXCUSE(E)S:

Marie-Christine MORETTI Christophe DI POMPEO

ABSENT(E)S:

Jean-Yves HERBEUVAL - Xavier DUBOIS - Louis-Armand DE BEJARRY - Abdelhakim NEZZARI - Irina FRATINI -

SECRETAIRE DE SEANCE: Stéphanie LOCOCCIOLO

<u>OBJET N° 0</u>: Motion relative à la défense du transport ferroviaire en Sambre-Avesnois déposée par le groupe « Maubeuge un avenir ensemble »

Envoyé en préfecture le 12/12/2019 Reçu en préfecture le 12/12/2019

Affiché le

ID: 059-215903923-20191210-00142-DE

Le Conseil Communautaire s'est prononcé, par le vote d'une motion lors du Conseil Communautaire d'octobre 2019, au sujet du transport ferroviaire dans notre agglomération et des difficultés pour notre territoire d'être relié aux autres et notamment vers la métropole de Lille.

Dans le cadre du Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache signé en novembre 2018 en présence du Président de la République, des avancées significatives quant au désenclavement de notre territoire ont été actées avec notamment la mise à 2x2 voies de la RN2, le contournement Nord de Maubeuge et la réouverture de la Sambre.

Pour autant, force est de constater que la qualité de la desserte ferroviaire reste une difficulté et un combat permanent pour faire respecter les intérêts des usagers de notre agglomération.

Même si nous pouvons nous féliciter de la décision prise de compétente volontariste par la Région et sa volonté de maintenir le nombre de trains, des dessertes et des points d'arrêts, nous nous inquiétons sur :

- L'augmentation de la durée des trajets pour rejoindre la métropole Lilloise ainsi que l'adaptation des horaires au regard des besoins de nos habitants.
- La baisse du niveau de service afférent aux anciennes lignes Intercités (vétusté du matériel, retards fréquents voir annulation...).
- La menace de la fermeture de la ligne Mons/Charleroi/Maubeuge alors que cette dernière n'est en service que depuis un an sans véritable communication à destination des usagers potentiels.

Nous sommes collectivement conscients que la SNCF accentue par ses choix stratégiques le décrochage de notre territoire et complexifie la mise en œuvre de l'offre de service régional. Nous souhaitons, qu'à travers Monsieur le Maire, que l'ensemble des Elus Municipaux continue à interpeler le Président de Région ainsi que la Direction de la SNCF en faveur du désenclavement et l'attractivité de notre territoire.

Nous, élus municipaux, espérons que ces interpellations puissent aboutir à des nouvelles perspectives pour notre territoire dans l'intérêt des usagers, du transport ferroviaire et dans le respect des engagements du pacte.

Nous souhaitons défendre d'une seule voix les intérêts de l'Agglomération et de la Ville de Maubeuge.

Envoyé en préfecture le 12/12/2019 Reçu en préfecture le 12/12/2019

Affiché le

SLOW

ID: 059-215903923-20191210-00142-DE

Par ces motifs, il est proposé au Conseil Municipal:

 D'approuver la motion relative à la défense du transport ferroviaire en Sambre-Avesnois

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

• Approuve la motion relative à la défense du transport ferroviaire en Sambre-Avesnois

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY

<u>Transmis en Sous-Préfecture le</u> :

Affiché le: 16/12/2019

Notifié le :



Motion relative à la défense du transport ferroviaire en Sambre-Avesnois

Le Conseil Communautaire s'est prononcé, par le vote d'une motion lors du Conseil Communautaire d'octobre 2019, au sujet du transport ferroviaire dans notre agglomération et des difficultés pour notre territoire d'être relié aux autres et notamment

vers la métropole de Lille.

Dans le cadre du Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache signé en novembre 2018 en présence du Président de la République, des avancées significatives quant au désenclavement de notre territoire ont été actées avec notamment la mise à 2x2 voies de la RN2, le contournement Nord de Maubeuge et la réouverture de la Sambre.

Pour autant, force est de constater que la qualité de la desserte ferroviaire reste une difficulté et un combat permanent pour faire respecter les intérêts des usagers de notre agglomération.

Même si nous pouvons nous féliciter de la décision prise de compétente volontariste par la Région et sa volonté de maintenir le nombre de trains, des dessertes et des points d'arrêts, nous nous inquiétons sur :

- L'augmentation de la durée des trajets pour rejoindre la métropole Lilloise ainsi que l'adaptation des horaires au regard des besoins de nos habitants.
- La baisse du niveau de service afférent aux anciennes lignes Intercités (vétusté du matériel, retards fréquents voir annulation...).
- La menace de la fermeture de la ligne Mons/Charleroi/Maubeuge alors que cette dernière n'est en service que depuis un an sans véritable communication à destination des usagers potentiels.

Nous sommes collectivement conscients que la SNCF accentue par ses choix stratégiques le décrochage de notre territoire et complexifie la mise en œuvre de l'offre de service régional. Nous souhaitons, qu'à travers Monsieur le Maire, que l'ensemble des Elus Municipaux continue à interpeler le Président de Région ainsi que la Direction de la SNCF en faveur du désenclavement et l'attractivité de notre territoire.

Nous, élus municipaux, espérons que ces interpellations puissent aboutir à des nouvelles perspectives pour notre territoire dans l'intérêt des usagers, du transport ferroviaire et dans le respect des engagements du pacte.

Nous souhaitons défendre d'une seule voix les intérêts de l'Agglomération et de la Ville de Maubeuge.